

Communiqué

Swiss Shipowners Association

26 mai 2020

« Livre blanc » sur le transport maritime suisse : Des mesures structurelles pour renforcer l'industrie et promouvoir la Suisse

La Swiss Shipowners Association a rédigé un livre blanc portant réflexion sur la sauvegarde de la flotte suisse de haute mer. Les recommandations formulées visent d'une part à sauvegarder de façon urgente le pavillon suisse et d'autre part à renforcer la compétitivité de la Suisse pour le secteur maritime. Les mesures proposées sont relatives à la législation fiscale, au développement durable, à la révision du droit maritime suisse, et à l'influence de la Suisse sur la scène internationale. Rien qu'en Suisse, l'industrie du transport maritime en haute mer représente plus de 2000 emplois directs.

Pour des raisons historiques et malgré l'absence d'accès direct à la mer, la Suisse dispose d'une flotte maritime afin de garantir l'approvisionnement du pays en cas de conflit en application de l'art 102 de la Constitution fédérale suisse. En cas de crise, les navires battant pavillon suisse (au nombre de 22 à ce jour) peuvent être réquisitionnés par le gouvernement fédéral et utilisés pour approvisionner la population. Les entreprises basées en Suisse opèrent plus de 900 navires de haute mer dans le monde entier. Parmi les pays européens, la Suisse occupe le cinquième rang en termes de tonnage brut (11ème au niveau mondial). Même si la Suisse ne dispose pas géographiquement de port maritime, les marchandises importées ou exportées en Suisse ont transité pour 90% d'entre elles dans des ports maritimes (Gènes, Marseille, Le Havre, Anvers...) avant d'être acheminées en Suisse par péniche (via le port de Bâle), train, camion ou avion. La marine marchande Suisse est donc d'une importance capitale pour le pays et participe activement à l'approvisionnement de la Suisse durant la crise sanitaire actuelle Covid-19. Cependant, ces dernières années ont été marquées par des crises financières et une crise mondiale du transport maritime qui ont mené à des liquidations. La Confédération cautionnant les prêts accordés aux armateurs Suisse a malheureusement dû rembourser les banques suites aux difficultés de certains armateurs.

La Swiss Shipowners Association a analysé la situation et a présenté ses conclusions et ses recommandations dans un livre blanc auquel est annexée une analyse du Dr Alexander von Ziegler intitulée « Measures envisaged to solve the Paris MoU-Sanctions and its consequences for the Swiss fleet / Swiss Confederation ». Les recommandations formulées dans le livre blanc visent d'une part à sauvegarder de façon urgente le pavillon suisse et d'autre part à renforcer la compétitivité de la Suisse pour le secteur maritime.

Sans action urgente et conjointe des autorités fédérales et du secteur, de nouvelles pertes financières pour la Confédération sont à craindre en raison d'un déclin continu et inéluctable de la compétitivité de cette industrie en Suisse.

Mesures d'urgence : moratoire avec le Paris MoU et double registre des navires

En raison de la diminution du nombre de navires battant pavillon Suisse, la flotte suisse risque d'être placée sur la liste noire de la Convention de Paris (Paris MoU). Ce protocole d'accord régit le

SWISS SHIPOWNERS ASSOCIATION

contrôle et les inspections des navires qui font escale dans les ports européens, canadiens et russes. La réduction du nombre de navires sous pavillon Suisse et un nombre accru de détentions de navires appartenant aux armateurs Suisses en difficulté financière et battant pavillon suisse au cours de ces 3 dernières années conduit à augmenter le risque de voir le pavillon suisse placé sur la liste noire du Paris MoU.

Une action urgente de la part de l'Office Suisse de la Navigation Maritime (OSNM) permettant l'ouverture de négociations avec le Paris MoU en vue d'obtenir un moratoire est recommandée. La Swiss Shipowners Association se tient à la disposition de l'OSNM pour participer à ces discussions. D'autres mesures techniques telles que l'inscription des navires battant pavillon suisse sur une double registre peuvent être envisagées.

Mesures structurelles à long terme : le rétablissement de la compétitivité de la Suisse

Afin de sauvegarder et développer sur le long terme l'industrie maritime suisse, des recommandations visant à rétablir la compétitivité de la Suisse sont formulées dans les domaines suivants: En premier lieu, la Swiss Shipowners Association sollicite le lancement rapide du processus d'adoption de la taxe au tonnage afin de doter la Suisse d'un cadre fiscal similaire à celui en vigueur dans la plupart des pays membres de l'Union européenne et de nombreux autres états. Cette mesure avait déjà été proposée lors de la discussion parlementaire de la Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III). Il est par ailleurs suggéré un renforcement des efforts de la Confédération dans le domaine du développement durable afin de d'accompagner les initiatives déjà nombreuses prises par le secteur maritime en matière de protection de l'environnement et de respect des droits de l'Homme. Les recommandations portent ensuite sur une adaptation de la Loi fédérale sur la navigation maritime sous pavillon suisse, qui date de 1953, adaptation qui s'avère indispensable au regard des évolutions tant nationales que internationales

La Swiss Shipowners Association est en contact étroit avec les autorités fédérales. Elle participe également au discussions politiques par sa coopération avec les parlementaires. Ces processus sont d'une importance capitale en ce qui concerne les décisions à venir à court et moyen terme.

La Swiss Shipowners Association est l'association représentative du secteur maritime en Suisse, regroupant des sociétés établies en Suisse et opérant plus de 900 navires. La Swiss Shipowners Association est membre de l'International Chamber of Shipping (ICS) et du Baltic and International Maritime Council (BIMCO).

**SWISS
SHIPOWNERS
ASSOCIATION**

Contact:

Swiss Shipowners Association
Rue de Saint-Jean 98
1201 Geneva - Switzerland
www.shipowners.ch
E-Mail : info@shipowners.ch
Tél : +41 58 715 3773

Olivier Straub (F)
+41 79 947 26 45

Andriu Bonnevie-Svendsen (D)
+41 44 257 10 44

Marc Saulnier (I)
+41 91 822 73 76